

RFF

**Concertation publique sur le projet
Massy-Valenton, secteur Ouest**

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION SPECIFIQUE AUX HABITANTS DE LA RUE RICQUEBOURG**

*Jeudi 31 janvier 2013, de 20h15 à 23h
Espace Beau Vallon, Antony*

Etaient présents :

- *Fabien Guérin, chef de projet Massy Valenton Ouest RFF*
- *Matthieu Bony, chargé de mission concertation RFF*
- *Marion Leloutre, chargée de concertation RFF*
- *Cheikh Khouma, chef de projet SNCF - Infra ingénierie sud paris*
- *Philippe Gaches, maîtrise d'œuvre SNCF - Infra ingénierie sud paris*

Une trentaine de personnes ont participé à la réunion.

Ce compte rendu est une synthèse des échanges entre les participants et l'équipe RFF-SNCF. Les remarques inscrites sur les plans par les riverains ont été retranscrites de façon littérale aux pages 4, 5 et 6 au présent document.

S'il apparaît néanmoins aux participants de la réunion que le compte rendu comporte des erreurs ou des oublis, ils sont priés de l'indiquer à l'adresse mail suivante : ligne-massy-valenton@rff.fr afin que l'équipe RFF puisse l'amender.

CADRE DE LA REUNION

Lors de l'atelier du 10 janvier « gare de Chemin d'Antony », RFF et les riverains de la rue Ricquebourg et environnantes présents ont convenu d'une réunion spécifiquement dédiée à cette rue afin d'évoquer les questions de faisabilité de l'écran et de réalisation des travaux. Cette réunion a été organisée avec les riverains. Un mail et un courrier ont été envoyés aux personnes concernées qui ont librement convié les associations. Cette réunion a été précédée d'une visite de terrain chez quatre riverains de la voie ferrée.

La présente réunion avait pour objectif de recenser les difficultés de réalisation de l'écran et de recueillir les questions et contributions des riverains par rapport aux travaux et à l'installation de l'écran.

1. Remarques sur les voies

Les riverains font remarquer que le joint localisé au niveau du 28 rue du Chemin de fer et des 37, 39, 39bis, 41 rue Ricquebourg est très bruyant. Ils demandent à RFF que des mesures soient prises pour y remédier : entretien, déplacement ou suppression du joint en question.

M. Perzo, président du Cefli, et M. Nehme, conseiller municipal délégué aux nuisances de la mairie d'Antony, demandent la mise en œuvre de dispositifs anti-vibratoires sur les voies au niveau de la rue du Chemin de fer et de la rue Ricquebourg (élastomère, tapis anti-vibratile sous le ballast).

RFF a répondu que des mesures de réfection de la voie seront prises dans le cadre des programmes d'entretien.

2. Enjeux acoustiques

Matthieu Bony, chargé de mission concertation RFF, présente les enjeux acoustiques de la réalisation d'un écran rue Ricquebourg.

Les acousticiens ont calculé l'impact sonore du projet Massy-Valenton avec et sans protection par rapport à la situation actuelle :

- sans le projet avec une augmentation du trafic jusqu'à la limite d'accueil de la ligne (+1 dB (A) par rapport à aujourd'hui):
 - o 52 TGV (contre 41 à l'heure actuelle);
 - o 65 RER C
 - o 8 trains de fret (contre 4 à l'heure actuelle)
- avec le projet et une circulation ferroviaire réaliste (+2,8 dB (A) par rapport à aujourd'hui):
 - o 64 TGV
 - o 88 RER C, soit un RER C tous les quarts d'heure aux heures de pointe
 - o 8 trains de fret (le projet est neutre sur le fret)
- avec le projet et une circulation au maximum de la capacité de la ligne (situation théorique caractérisée par une augmentation de +5 dB (A)) :
 - o 74 TGV (ce qui ne sera possible qu'avec une nouvelle signalisation sur les lignes TGV Atlantique et Paris-Lyon)
 - o 150 RER C, soit un RER C tous les quarts d'heure alors que le STIF ne demande qu'un RER C au quart d'heure aux heures de pointe
 - o 8 trains de fret

Trois maisons du secteur de la rue Ricquebourg sont données comme exemple :

- **Le 18 rue Blanche de Castille*** située juste en haut du talus ferroviaire à 10 mètres des voies

18 rue Blanche de Castille	Situation actuelle	Situation sans projet	Situation projet réaliste sans écran	Situation projet réaliste avec écran	Situation projet maximaliste avec écran
2	60	61	63	63	65,6
1 ^{er}	61	62	64	64	66
Rdc	61,5	62,5	64,5	52	54,0

* Idem pour le 41 rue Ricquebourg

Pour cette maison, l'écran est efficace pour le rez-de-chaussée et le jardin quelque soit la situation envisagée (réaliste ou maximaliste) mais ne l'est pas pour les étages.

- **Le 21 rue Ricquebourg** située à une vingtaine de mètres du haut du talus à 25 mètres des voies

21 rue Ricquebourg	Situation actuelle	Situation sans projet	Situation projet réaliste sans écran	Situation projet réaliste avec écran	Situation projet maximaliste avec écran
2	58,5	59,5	61,5	59,5	61,5
1 ^{er}	58	59	61,0	55,5	57,5
Rdc	56,5	57,5	59,5	50	52

Pour cette maison également, l'écran protège très efficacement le rez-de-chaussée, il permet de bien atténuer le bruit au premier étage et a un faible impact au deuxième étage.

- **Angle Av. Manin/ r. Ricquebourg** située à 57 mètres des voies

Angle Av. Manin/ r. Ricquebourg	Situation actuelle	Situation sans projet	Situation projet réaliste sans écran	Situation projet réaliste avec écran	Situation projet maximaliste avec écran
2	47	48	50	45,5	47,5
1 ^{er}	46	47	48,5	44	45,5
Rdc	42	43,5	45	41,5	43,5

Pour cette maison le niveau de bruit est moins important que dans les exemples précédents car elle est plus éloignée des voies, l'écran est néanmoins efficace à tous les étages.

Des riverains ont demandé pourquoi la hauteur du mur prévue était de 2 mètres. Fabien Guérin, chef de projet Massy-Valenton a répondu que la taille de l'écran résulte d'un choix du concepteur qui équilibre efficacité acoustique et insertion paysagère.

Des riverains lors de la réunion et sur le site Internet ont indiqué que la rue du Chemin de fer ayant un écran, un écran rue Ricquebourg était nécessaire pour empêcher la réflexion du bruit de cet écran vers l'autre partie de la rue. RFF répond que les écrans proposés sont absorbants ce qui limite les phénomènes de réflexion.

3. Travaux

Cheikh Khouma, chef de projet SNCF-Infra, présente l'état de la réflexion sur les travaux.

Les travaux de l'écran seraient réalisés en 4 phases :

- 1) Terrassement destiné à préparer la plateforme pour le chantier,
- 2) Création des fondations (micropieux),
- 3) Réalisation de longrines en béton qui permettent de lier les micropieux,
- 4) Pose des écrans avec l'aide de grues installées du côté rue du Chemin de fer.

Pour le moment, deux accès au chantier sont envisagés :

- un accès au niveau du poste EDF au croisement entre la rue Ricquebourg et l'avenue Montaigne,
- un accès du côté de la pointe du parc du Beau Vallon.

Les travaux dureront entre 8 et 12 mois. En raison de la proximité avec la voie ferrée et des poteaux caténaires, certaines phases devront en effet être réalisées de nuit hors circulation ferroviaire.

L'écran sera réalisé dans les emprises RFF, au plus près de la voie et n'empiétera pas sur la propriété des riverains. Toutefois, pendant les travaux, une bande de 3 mètres devra être libérée afin de permettre l'accès des engins de chantier. Les modalités de cet espace devront être définies avec les riverains en fonction de la disposition des parcelles.

Les membres de l'équipe RFF et SNCF rappellent que si les travaux occasionneront une gêne pour les riverains, ils s'engagent à rendre leur propriété en l'état initial après les travaux.

Des riverains présents attirent l'attention de RFF sur le problème de circulation des camions dans les rues adjacentes étroites de la rue Ricquebourg. Celui-ci devra être pris en compte au moment des travaux.

4. Demandes des riverains

1, 3, 5, 7, 9, 11 rue Ricquebourg

- Les riverains s'inquiètent de la dégradation de leur condition sonore et demandent que des mesures soient prises pour protéger ces riverains. Ils demandent une prolongation de l'écran ou la réalisation d'un talus de même hauteur.
- Proposition de mettre un écran le long de ces maisons pour éviter de couper des arbres dans le parc du Beau Vallon.

15 rue Ricquebourg

- Problème des vibrations : inquiétude pour les fondations de la maison qui date des années 30
 - o Est-il possible de traiter les voies ?
 - o Est-il possible de réduire la vitesse des trains ?
- Très petit jardin
 - o Saccagé par les travaux ?
 - o Ecrasé par le mur ?
 - o Quid de la clôture ?
- Possibilité de construire un mur paysager (lieries, plantes grimpantes)

16 rue Ricquebourg

- Le bruit pour le 16 rue Ricquebourg arrive par les numéros 25, 31, 33, 35 et l'extrémité de Ricquebourg-Montaigne : écran à 2 mètres au maximum.

23 et 21 rue Ricquebourg

- Demande d'un mur végétalisé
- Les habitants du 21 indiquent qu'ils ont déjà construit un mur en béton de 2 mètres dans leur jardin

25 rue Ricquebourg

- Un écran de 2,5 mètres maximum végétalisé ou habillé en bois

27 rue Ricquebourg

- Attention à l'alignement de la limite de propriété : faut-il passer de l'autre côté des 2 érables ?
- Mur protecteur si possible de 2,5 mètres

29 rue Ricquebourg (M. et Mme Nunes)

- Augmentation de la hauteur de l'écran à 3 mètres pour le fond de mon jardin

31 rue Ricquebourg

- Point d'attention : projet de détruire le bâtiment actuel pour reconstruire la maison à l'autre extrémité de la parcelle

33 rue Ricquebourg

- Installer un mur de protection de 2 mètres

37 rue Ricquebourg

- Comment font les chats pour passer de la rue Ricquebourg à la voie ferrée sachant qu'il en passe autant que de TGV par jour ?
- Il faut un écran transparent
- Quid des protections des fenêtres aux étages (on voit les rails du 1^{er}) ?

39 rue Ricquebourg

- Problème de fenêtre juste en face de l'écran : demande d'un écran transparent

35 rue Ricquebourg

- Bâtiment de 2 étages : que faire pour protéger du bruit les étages supérieurs ?

39 bis rue Ricquebourg

- A quelle distance se situera le mur de ma clôture ?
- Problème de lumière dans mon jardin

41 rue Ricquebourg

- Réaliser une réfection des voies pour améliorer l'acoustique
- Mur de 2 mètres avec un habillage béton
- Remise en état de la clôture et du terrain après les travaux

22 rue Blanche de Castille (Mme Magne)

- Il ne faut pas gêner la circulation pendant les travaux : il faut maintenir un accès aux véhicules devant cette maison en raison des problèmes de handicap (ambulances)
- Mme Magne n'est pas intéressée par un mur anti-bruit (fenêtres bouchées, plus de soleil) mais est favorable aux solutions alternatives
 - o Matelas viscoélastique
 - o Mettre du double vitrage

20 rue Blanche de Castille (Mme Moulene)

- Pas de mur, plutôt du double vitrage

Les habitants résidant à proximité du parc du Beau Vallon s'inquiètent sur le site internet et durant la réunion de l'absence de protections prévues dans leur rue et demandent la réalisation d'un mur acoustique.

M. Nehme indique que la mairie refusera que les arbres du parc soient coupés pour réaliser l'écran.

Demandes générales

- Est-il possible de réduire la vitesse moyenne des trains, par exemple à 70 km/h ?
- Demande de traitement antivibratoire des voies
 - o Elastomère sous les voies
 - o Reprise du ballast
 - o Voies neuves sur les 600 mètres entre la rue du Chemin de fer et la rue Ricquebourg
- Forme de l'écran

- Pouvez-vous construire un mur de 3 mètres avec la partie supérieure (1 mètre) transparente ?
- Est-il possible de réaliser des protections phoniques avec un profil incliné des deux côtés de la voie ?
- Intégration de l'écran
 - La semelle de support des protections phoniques ne risque-t-elle pas de bloquer l'écoulement normal des eaux ?
- Travaux
 - Point d'attention au croisement entre l'avenue René Morin et la rue Ricquebourg avec un angle de rue très difficile à négocier pour les camions
 - Il faut éviter la circulation des gros camions dans les petites rues
 - Certains riverains présents manifestent leur opposition aux travaux de nuit ; d'autres indiquent qu'ils souhaitent que les travaux de nuit soient limités à 1 ou 2 jours par mois au maximum
 - Demande de création d'un deuxième passage sous les voies au droit de l'avenue Montaigne afin d'éviter la circulation de toupies à béton dans les rues du quartier

SUITES A DONNER A LA REUNION

Les demandes des riverains seront étudiées par RFF et feront l'objet d'une réponse lors de la seconde réunion de Gare de Chemin d'Antony qui se tiendra le 11 février 2013 à l'espace Henri Lasson.